

# ASA DU CANAL D'ILLE

23 avenue Pasteur  
66130 ILLE SUR TET  
Tél. : 04 68 50 22 08  
Courriel : [asacanalille@gmail.com](mailto:asacanalille@gmail.com)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2021-4 REUNION DU 23 MAI 2021

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois mai à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'ASA du Canal d'Ille, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par Etienne MARGALL, Président de l'ASA, Gérard SIMON, faisant office de secrétaire.

**Présents : Madame Béatrice BOUZAN, Messieurs Daniel BLANC, Jean-Pierre BOUSQUET, Patrice CALMON, Etienne MARGALL, Jacques RONDE, Gérard SIMON et Marc SIMON.**

### Objet : Affectation des Résultats 2021

Le Président donne la parole à Agnes Xatard afin qu'elle présente les affectations de résultats à reporter au Budget Primitif 2022 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2020	Part affectée à l'investissement exercice : 2021	Résultat de l'exercice 2021	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2021
1 - Budget Principal					
Investissement	-38 230,25	0,00	46 099,28	0,00	7 869,03
Fonctionnement	184 075,84	38 230,25	- 861,10	0,00	144 984,49
TOTAL	145 845,59	22 120,02	45 238,18	0,00	152 853,52

Après discussion, le syndicat décide à l'unanimité :

- Approuve les résultats à reporter au Budget Primitif 2022

Excédent d'investissement de 7 869,03 €

Excédent de fonctionnement de 144 984,49€

- Autorise le président à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Président de l'ASA,  
Etienne MARGALL